

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES DÉONOMASTIQUES

Samuel BIDAUD

Nous entendons ici par déonomastiques les noms propres devenus des noms communs, à l'instar de *poubelle* (< Eugène Poubelle), *sandwich* (< comte de Sandwich), *marathon* (< ville de Marathon), *dulcinée* (< femme aimée de don Quichotte), etc.¹ Loin de correspondre à un phénomène marginal, les déonomastiques sont beaucoup plus nombreuses que ce que l'on pourrait penser au premier abord et représentent une classe intéressante à la fois par leur hétérogénéité et du fait qu'il s'agit d'une catégorie frontalière, située entre le nom commun et le nom propre, dont les membres mobilisent des propriétés différentes selon leur degré de lexicalisation. Lorsque l'on se penche de plus près sur cette classe, des questions surgissent : peut-on considérer sur un même plan *un renard* (< Renart le goupil dans le *Roman de Renart*) et *un tanguy* (< héros du film du même nom) ? Comment faut-il considérer un déonomastique comme *boycott*² par rapport à ses dérivés *boycotter* et *boycottage* ? Que penser d'un déonomastique qui ne correspond pas explicitement au nom propre dont il est tiré, comme *bougainvillier* (< Bougainville) ? Et qu'en est-il du déonomastique par rapport à d'autres emplois du nom propre qui présentent *a priori* une valeur universalisante comparable à celle du nom commun, comme c'est le cas lorsque le nom propre est pris avec une valeur « exemplaire » (*Même un Proust n'aurait pas écrit une phrase aussi longue*) ou métaphorique (*C'est un véritable Monet*), ou encore dans le cas des ellipses comme *Pierre a une Fiat* ?

1. Sur l'histoire du terme déonomastique, que l'on doit à Enzo La Stella et que, dans ce qui suit, nous emploierons avec un sens plus précis que celui qu'il a traditionnellement reçu en linguistique, voir Büchi, 1991 et Russo, 2019.

2. Déonomastique issu du nom propre d'un propriétaire d'Irlande, dont Antoine Meillet rapporte l'histoire dans « Comment les mots changent de sens » : « Ainsi en 1880, un propriétaire d'Irlande nommé *Boycott*, a été, au cours du mouvement nationaliste irlandais, mis à l'index par les voisins Irlandais qui ont refusé d'avoir aucun rapport avec lui ; le procédé a été d'après lui appelé *to boycott* dans le parti nationaliste irlandais ; ce mot a été emprunté par la langue anglaise commune à laquelle l'ont emprunté ensuite les autres langues de l'Europe ; quand on emploie l'anglais *to boycott* et, à plus forte raison l'allemand *boycotten*, le français *boycotter*, personne ne pense plus au personnage qui a fourni son nom à ce procédé de lutte sociale et politique, et il va sans dire que le mot désigne quelque chose de beaucoup plus vague et plus général que ce qu'il désignait dans le milieu rural où il a été créé » (Meillet, 1906 : 29).

Les déonomastiques ont jusqu'à maintenant, pour des raisons compréhensibles, retenu l'attention de la lexicographie et de l'onomastique (Büchi, 1991 ; Boutier, 2002 ; Wirth-Jaillard, 2013 ; Vaxelaire, 2016 ; García-Gallarrín, 2017 ; Russo, 2019³). En revanche, ils ont beaucoup moins intéressé la linguistique cognitive (voir toutefois, en ce qui concerne les procédés d'antonomase, Laurent, 2023). Nous commencerons par essayer de proposer une définition de la catégorie des déonomastiques en nous appuyant notamment sur la notion tesnièreenne de translation, puis nous en esquisserons un classement raisonné. Nous nous efforcerons dans un deuxième temps d'en donner une interprétation opérative, en nous inspirant de la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume.

1. ESSAI DE DÉFINITION

1.1. Le déonomastique et la catégorie de l'antonomase

Si l'on suit la *Grammaire méthodique du français*, les déonomastiques appartiennent à une catégorie plus générale, celle de l'antonomase : « On appelle **antonomase** la figure qui consiste à faire passer un nom propre dans la catégorie des noms communs et vice versa » (Riegel, Pellat et Rioul, 2004 : 178 ; les caractères gras se trouvent dans l'original)⁴. En étendant le concept d'antonomase au-delà du strict cas des figures de style et en conservant simplement l'idée d'un passage nom propre > nom commun ou nom commun > nom propre, on est, avec les déonomastiques, en face d'un phénomène de *lexicalisation*, dont l'inverse serait le cas des noms communs qui deviennent

3. Mariagrazia Russo s'intéresse aux déonomastiques de base *maria* en portugais et montre comment le nom propre d'origine, *Maria*, en vient presque à fonctionner dans la terminologie populaire comme un classificateur en ce qui concerne la dénomination de la flore, essentiellement brésilienne, où il est synonyme d'« arbre », « plante » ou « fleur », d'où les noms *maria preta* ou *marianeira* (*Vitex polygama*), *maria-preta-damata* (*Melanoxylon brauna*), *maria-mole* (*Neea schwackeana*), *maria-rosa* ou *coco-maria-rosa* (*Syagrus macrocarpa*), *maria-leite* (*Euphorbia brasiliensis*), *maria-pobre* (*Dilodendron bipinnatum*), etc.

4. La problématique et les enjeux de l'antonomase ont été étudiés de manière approfondie par Sarah Leroy dans son ouvrage *De l'identification à la catégorisation. L'antonomase du nom propre en français* (2004).